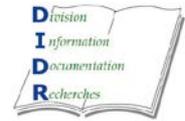


14 novembre 2014



## Un pouvoir politique totalitaire



Affiche commémorant en 2015 le 94<sup>e</sup> anniversaire de Kaysone Phomvihane, secrétaire général du parti communiste laotien, décédé en 1992 (phot. DR)

### Avertissement

Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.

Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008)

[cf. [https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes\\_directrices\\_europeennes.pdf](https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf)], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.

Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

## 1. Un système politique opaque

Depuis le mois de septembre 1975, le Laos est soumis à un régime de parti unique selon le modèle vietnamien et soviétique. **Le pouvoir suprême est détenu, en réalité, par le Bureau politique du parti unique**, le Parti populaire révolutionnaire lao (PPRL), **et le Comité militaire de ce même parti**. L'Etat et le Parti sont souvent dirigés par les mêmes personnes. L'osmose entre le Parti, l'Etat et l'armée est importante, si bien que le Bureau politique formé en 2011 comprend quatre anciens officiers sur onze membres (ils en formaient auparavant la grande majorité), les officiers et les cadres administratifs sont en général membres du Parti. Le lieutenant-général Choummaly Sayasone, militaire de haut rang, est à la fois président de la république et secrétaire général du Parti. L'armée est surtout occupée par ses activités économiques et commerciales, car elle possède de nombreuses entreprises forestières et agricoles notamment, dans lesquelles travaillent les conscrits. Les membres du Parti sont peu nombreux et sont cooptés. La société est encadrée par des organisations satellites du Parti et par l'administration villageoise (l'unité administrative de base étant le « village »), dont le chef est aussi le secrétaire local du Parti<sup>1</sup>.

Les carrières sont souvent tributaires de l'influence d'un « grand homme » (*phu nyai*<sup>2</sup>) sous la protection de laquelle se place une personne. Celle-ci peut d'ailleurs changer de protecteur si le précédent montre des signes de faiblesse. Le système est donc traditionnellement clientéliste et corrompu, à tous les niveaux de la hiérarchie. Le Parti, qui, à l'origine, avait rassemblé des personnes issues de familles peu influentes, est désormais régi par ces pratiques anciennes : les cadres influents du Parti font bénéficier leurs familles de passe-droits et de privilèges pour entretenir leurs réseaux de pouvoir<sup>3</sup>.

Le système politique est particulièrement opaque. Kham Vorapeth évoque cette opacité dans un ouvrage récent :

*« Le Premier ministre et son gouvernement exécutent les directives du président prises à l'issue des réunions du Bureau politique et, ou, du Secrétariat permanent du Comité central. [...] Les discussions du Bureau politique ne font l'objet d'aucun compte rendu ni d'annonce, les réunions se passent souvent à huis clos dans le secret le plus opaque. [...] Il faut savoir que toute décision prise par le Parti est immédiatement traduite en application, quiconque en désaccord avec sa décision sera considéré comme « antirévolutionnaire » ou « antiparti » et subira des sanctions politiques [...]»<sup>4</sup>*

Selon ce même auteur, le Parti est particulièrement attentif à la fidélité de ses cadres :

*« La préoccupation principale du parti est de préparer dès maintenant les futurs leaders pour le pays. La relève des dirigeants et des cadres du parti seront progressivement assurés en 2016 par de jeunes éléments formés pour l'essentiel au Vietnam, jugés fidèles et plus fiables [...]»<sup>5</sup>*

---

<sup>1</sup> PHOLSENA Vattana (chargée de recherches au CNRS), *Laos, un pays en mutation*, Paris, Belin, La documentation Française, 2011, p. 171-175

<sup>2</sup> Prononcer « pougnai »

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 179-180.

<sup>4</sup> VORAPETH Kham (ingénieur, consultant, docteur en histoire de l'université Paris – Diderot), *Le Laos contemporain, Parcours et perspectives d'une nation*, Paris, L'Harmattan, 2013, p. 60

<sup>5</sup> *Ibid.*

## 2. Absence de liberté d'expression

Il n'existe pas de presse indépendante, et les articles des journaux du Parti relatent essentiellement des rencontres officielles sur un ton suranné et convenu de type soviétique, y compris dans les deux revues éditées en français (*Le Rénovateur*) et en anglais (*Vientiane Times*). Concernant la liberté d'expression, Kham Vorapeth précise :

*« Toute critique sur le gouvernement et le parti ainsi que sur les pays amis comme la Chine, le Vietnam, Cuba, la Corée du Nord ou la Birmanie est interdite. [...] L'autocensure est largement répandue et bien comprise des journalistes et du public, le non-respect de ce contrat expose à des arrestations. La liberté d'expression pèse encore sur les médias. De même, le droit de manifestation, d'assemblée et d'association sont presque inexistant dans le pays. [...] Les rares personnes à oser donner leur avis risquent la prison, comme ce groupe d'étudiants qui avait osé défier le pouvoir en réclamant des réformes démocratiques, en octobre 1999, lors d'une marche pacifique à Vientiane et qui sont toujours en prison, douze ans plus tard [...]. L'expression de la contestation est rare pour la population car elle est réprimée ; chaque habitant sait jusqu'où il peut aller et peut parler. Dans ce contexte, la méfiance règne chez les habitants, les amitiés sont rares, l'expression des opinions relatives aux questions économiques, sociales ou politiques n'a que très peu de place, chacun tente de vivre sans s'occuper des autres, de survivre pour certains ou de profiter des opportunités qui leur sont offertes pour d'autres. <sup>6</sup> »*

Le cas de Sombath Somphone, enlevé le 15 décembre 2012 devant un poste de police, illustre ce contexte de répression sourde contre les personnes critiquant la mauvaise gouvernance<sup>7</sup>. Selon une déclaration signée par 63 ONG contre cet enlèvement :

*« Peu de temps avant sa disparition, Sombath a joué un rôle fondamental dans l'organisation du Forum des Peuples Asie-Europe (AEPF), un rassemblement de la société civile qui a précédé le Sommet Asie-Europe. Lors de cet événement, les questions de l'accès à l'eau et à la terre, et de la mauvaise gestion des fonds internationaux de développement, ont été discutées ouvertement pour la première fois au Laos. <sup>8</sup> »*

Selon ce même communiqué, d'autres personnes ayant critiqué la mauvaise gouvernance des autorités laotiennes dans le domaine agricole ont été emprisonnées (9 en 2009 dans divers endroits du pays) ou enlevée (tel Somphone Khantisouk, directeur d'hôtel ayant critiqué les dommages environnementaux provoqués par des entreprises chinoises, en 2007).

---

<sup>6</sup> *Id.*, p. 68-69.

<sup>7</sup> Human Rights Watch (HRW), « Laos : Premier anniversaire de la « disparition » de Sombath Somphone », 16/12/2013, (lien avec la vidéo de l'enlèvement)

<sup>8</sup> Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), « Sombath Somphone, un an après sa disparition : 63 ONG appellent à une nouvelle enquête », 13/12/2013

## **Bibliographie**

(sites web consultés le 14/11/2014)

### **Ouvrages**

PHOLSENA Vattthana (chargée de recherches au CNRS), *Laos, un pays en mutation*, Paris, Belin, La documentation Française, 2011, 208 p.

VORAPETH Kham (ingénieur, consultant, docteur en histoire de l'université Paris – Diderot), *Le Laos contemporain, Parcours et perspectives d'une nation*, Paris, L'Harmattan, 2013, 455 p.

### **ONG**

Human Rights Watch (HRW), « Laos : Premier anniversaire de la « disparition » de Sombath Somphone », 16/12/2013, (lien avec la vidéo de l'enlèvement), <http://www.hrw.org/fr/news/2013/12/16/laos-premier-anniversaire-de-la-disparition-de-sombath-somphone>

Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), « Sombath Somphone, un an après sa disparition : 63 ONG appellent à une nouvelle enquête », 13/12/2013, <https://www.fidh.org/fr/asie/laos/14388-sombath-somphone-un-an-apres-sa-disparition-62-ong-appellent-a-une>